

Séance ordinaire du Conseil
Vendredi, 30 septembre 2021 à 20 h
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour – séance ordinaire
3. Approbation des procès-verbaux
 - 3.1. procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2021
 - 3.2. procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 septembre 2021
4. Informations aux citoyens
 - 4.1. Mot du maire
 - 4.2. Mot du directeur général
5. Administration
 - 5.1. Approbation des comptes à payer
 - 5.2. Soumission AVRH – logiciel *La Balance*
 - 5.3. Offre de services – Amyot Gélinas – assistance au budget 2022
 - 5.4. Affectation budgétaire des résolutions xx
 - 5.5. Résolution d'appui à la députée pour représentations – chemin Lac-Supérieur
 - 5.6. Appui à la demande de la MRC auprès du MAMH et du MERN pour révision des critères et exigences, identification et délimitation des territoires incompatibles avec l'activité minière
 - 5.7. Entente de service incendie avec la Ville de Mont-Tremblant – autorisation de signature
 - 5.8. Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses
6. Personnel
 - 6.1. Prolongation de contrat de 40-0093 jusqu'au 31 décembre 2021
 - 6.2. Entente – règlement du dossier de l'employé 20-0035
7. Sécurité publique
 - 7.1. Approbation du budget 2022 de la RINOL
8. Transport et Voirie
 - 8.1. Acceptation du chemin impasse du Cerf comme chemin public
 - 8.2. Déneigement - chemin Grenier
 - 8.3. Déneigement – chemin des Épinettes, chemin du Barrage et chemin pour l'usine d'eau potable, projet Fraternité-sur-Lac.
 - 8.4. Soumission – lumières patinoire
9. Hygiène du milieu
Aucun sujet sous cette rubrique
10. Urbanisme et environnement
 - 10.1. Droit d'émission de permis – firme Urbacom
 - 10.2. PIIA - Nouvelle construction - 211 chemin du Refuge
 - 10.3. PIIA - Nouvelle construction -119 chemin du Lac-aux-Ours
 - 10.4. PIIA : Nouvelle construction - 122 chemin des Hêtres
 - 10.5. PIIA : Nouvelle construction - 290 chemin des Pentes-Nord
 - 10.6. Dérogation mineure : réduction du frontage – lot 6 452 216, 116 chemin David
 - 10.7. Dérogation mineure : hauteur d'une clôture – lots 4 755 392 (4 755 400 & 6 126 327)
 - 10.8. Dérogation mineure :réduction de la bande de non-construction avec un cours d'eau - 18 chemin de la Plage - **RETIRÉ**

- 10.9. Usage conditionnel : location en court séjour de petite envergure - 38 chemin des Pommiers
- 10.10. Usage conditionnel : location en court séjour de grande envergure - 220 chemin de la Fraternité
- 10.11. Usage conditionnel : location en court séjour de moyenne envergure - 122 chemin des Hêtres
- 10.12. Usage conditionnel : location en court séjour de petite envergure - lot 5 115 064 chemin du Lac-Quenouille
- 10.13. Usage conditionnel : location en court séjour de petite envergure - 780 Montée Desjardins
- 10.14. Usage conditionnel : location en court séjour de petite envergure - 93 chemin de la Trinité
- 10.15. Plan image : projet majeur de lotissement - création de 11 nouveaux lots, secteur du Mont-la-Tuque, lots 4 992 568, 4 753 822 & 4 992 569
- 10.16. Dérogation mineure : augmentation d'une voie de circulation sans issue – prolongement du chemin du Mont-la-Tuque, lots 4 753 821, 4 753 824 & 4 753 826 – **REPORTÉ**
- 10.17. Plan d'aménagement d'ensemble : projet majeur de lotissement pour la zone NA-12 – création de 32 nouveaux lots, secteur du Mont-la-Tuque, lots 4 753 820, 4 753 821, 4 753 824, 4 753 825, 4 753 826 & 4 755 005 - **REPORTÉ**

11. Loisirs et culture

Aucun sujet sous cette rubrique

Période de questions

12. Clôture et levée de la séance ordinaire

Donné à Lac-Supérieur, ce 30e jour de septembre 2021.

Steve Deschenes, directeur général et secrétaire-trésorier